

Le mot du Maire

Le mot du Maire

Cela fait maintenant bientôt trois ans que la commune de Saint Vincent de Paul est présente sur Internet.

Un site conçu par des élus Vincentiens pour tous les Vincentiens ? et pour tous ceux qui veulent découvrir notre commune et notre région.

Au fil des pages que vous parcourez, vous collez à l'actualité de la commune ou à l'agenda des manifestations et événements, vous avez toujours à portée des yeux les publications municipales : procès-verbaux des Conseils Municipaux, bulletins municipaux ? vous accédez en permanence aux informations de votre commune, son histoire, ses caractéristiques, ses services, ses élus, ses commerçants et artisans, ses associations, vos démarches administratives ? etc.

Chaque mois, un millier d'internautes différents visitent le site de la commune de Saint Vincent de Paul pour y consulter plus de 6000 pages.

En 2011, le site a été distingué par une étude du SIAD (Système d'Information et

d'Aide à la Décision pour le développement du numérique en Aquitaine) sur la qualité des sites web des communes en Aquitaine.

Selon cette étude, sur les 2292 communes que compte l'Aquitaine, 838 mairies possèdent un site internet. Parmi ces 838 communes, 330 ne possèdent pas de site propre mais une ou plusieurs pages dans un site portail regroupant plusieurs communes. 508 communes gèrent donc leur propre site.

Dans la catégorie des communes de 2000 à 10000 habitants, le site de la commune de Saint Vincent de Paul est classé 4ième dans les Landes et 8ième pour toute l'Aquitaine.

Michel Bastiat, Maire, et les élus de Saint Vincent de Paul sont heureux de vous accueillir sur ces pages.

Bienvenue sur notre site. Bienvenue à Saint Vincent de Paul.

Non



Michel Bastiat